



Sottens, le 30 juin 2022

Fête nationale le 1^{er} août 2022, sur le site de l'Ancien Émetteur à Sottens

- ☑ Dès 18h00 Apéritif offert par la Commune
- ☑ 19h00 Repas organisé par la Jeunesse de Peney-le-Jorat
- ☑ 21h30 Partie officielle
- ☑ 22h00 Mise à feu
- ☑ 22h30 Feu d'artifice



Au menu :

Rôti à la broche – Frites – Salade – Dessert (CHF 20.- par personne)

Pour les petites faims : Portion de frites ou/et saucisse

Le repas sera encaissé sur place par la Jeunesse.

Nous vous remercions de vous inscrire auprès de Mme Justine Etienne au 079 273 40 74 jusqu'au 26 juillet 2022.

Le feu d'artifice illuminera cette soirée. Au vu de l'énorme succès du feu d'artifice des années précédentes, la Municipalité vous propose de renouveler cette expérience, à savoir : les habitants versent la contribution qu'ils désirent pour obtenir un spectacle haut en couleur en fonction de la somme récoltée.

Compte : Commune de Jorat-Menthue
Raiffeisen CH27 8080 8004 8980 7989 9
« mention : Don 1^{er} août »

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre générosité et espérons vous voir nombreux à cette occasion.

La Municipalité





Nous sommes à la recherche d'une personne désirant assumer la fonction d'intendant pour le refuge de Riond-Bosson à Villars-Tiercelin dès le 1er décembre 2022.

L'activité consiste à veiller au bon fonctionnement des locations du refuge (remise des clés aux locataires, contrôle après utilisation, nettoyage complémentaire, entretien courant à l'intérieur et à l'extérieur, visites, etc...).

A noter que les locations sont surtout concentrées sur les week-end. Les travaux administratifs de réservation (contacts téléphoniques, contrats, encaissements) sont gérés par l'administration communale.

Les personnes intéressées voudront bien contacter M. Bernard Joss, vice-syndic au 079 310 93 39 ou par email à bernard.joss@jorat-menthue.ch

**L'administration communale sera fermée
du 1^{er} août au 12 août 2022**

Nous vous souhaitons un bel été !

